
Les journées de l'INFN | La place des femmes dans les métiers du droit

Le 09 mars 2020



Depuis quelques décennies, les métiers du droit connaissent un fort taux de féminisation. Le constat n'est pas nouveau mais les causes, les conséquences et les limites restent mal connues. Malgré les nombreuses études consacrées aux notaires, aux magistrats, aux avocats, aux greffiers ou aux commissaires de justice, des zones d'ombre persistent.

L'INFN (institut National des Formations Notariales) et **la Chambre des Notaires de Paris** organisent une journée citoyenne le **lundi 9 mars 2020, de 14h à 17h**, à la Chambre des Notaires de Paris (12, avenue Victoria - Paris 1er), sur le thème : **La place des femmes dans les métiers du droit**. L'entrée est gratuite mais le nombre de places est limité. Merci de vous inscrire sur le lien ci-dessous :

Cette table ronde consacrée à la place des femmes dans les métiers du droit a pour ambition de revenir sur ces questions fondamentales. Quelles sont les raisons d'une forte féminisation des bancs des Facultés de droit ? Quelles sont les motivations des étudiants choisissant les filières juridiques ? Cette féminisation des métiers a-t-elle des conséquences sur l'organisation de certaines professions (greffiers des tribunaux) ? Pourrait-elle avoir une incidence sur la légitimité des décisions (magistrature) ? A-t-elle entraîné la mise en œuvre d'une politique spécifique des instances dirigeantes ? Cette forte féminisation n'est-elle pas l'arbre qui cache la forêt en raison d'un plafond de verre présent dans l'ensemble des professions du droit ?

Cette table ronde permettra de faire la lumière sur l'ensemble de ces interrogations en alternant un regard sociologique, professionnel, juridique, politique sur un thème au cœur des sociétés contemporaines.

Les intervenants tenteront de répondre successivement à trois questions majeures :

- Quelles sont les causes de ce phénomène constant de féminisation des métiers du droit ?
- Quelles sont les limites auxquelles se heurte ce phénomène de féminisation dans certains métiers ?
- Quels sont les remèdes envisagés ou envisageables pour atténuer les effets pervers d'une trop forte féminisation de certaines professions ou d'une trop faible féminisation de certaines fonctions ?

Cette table ronde sera animée par plusieurs intervenants :

-
- Modérateur : **Mustapha Mekki**, Agrégé des Facultés de droit, Agrégé des Facultés de droit, Professeur à l'Université Sorbonne Paris Nord, Directeur général de l'Institut national des formations notariales (INFN)
 - **Isabelle Rome**, Haute fonctionnaire en charge de l'égalité hommes/femmes au ministère de la justice
 - **David Vivien**, Magistrat, Président du Conseil national du droit
 - **Corinne Delmas**, Professeur de sociologie à l'Université de Nantes
 - **Sophie Sabot-Barcet**, Notaire, 2e Vice-présidente du Conseil supérieur du notariat
 - **Valérie Duez Ruff**, Membre de la commission égalité du CNB

Télécharger l'affiche de cet événement
Chambre des Notaires de Paris